

3. Les habitats

On retrouve sur le territoire wallon 41 habitats d'intérêt communautaire (repris à l'annexe I de la Directive Habitats). Ces habitats se retrouvent soit dans les deux régions biogéographiques wallonnes (Atlantique et Continentale), soit uniquement en Région Continentale. Ils sont présentés dans le tableau 1.

Code	Dénomination officielle	Dénomination simplifiée	RBG
2330	Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à <i>Corynephorus</i> et <i>Agrostis</i>	Pelouses pionnières sur sables acides	ATL CONT
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou du <i>Isoëto-Nanojuncetea</i>	Végétation des eaux stagnantes oligo-mésotrophes	ATL CONT
3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp	Végétation des eaux stagnantes oligo-mésotrophes calcaires	ATL CONT
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou <i>Hydrocharition</i>	Végétation des eaux stagnantes eutrophes	ATL CONT
3160	Lacs et mares dystrophes naturels	Végétation des eaux stagnantes dystrophes	- CONT
3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	Végétation des eaux courantes	ATL CONT
3270	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri</i> p.p. et du <i>Bidenton</i> p.p.	Végétation des berges vaseuses des grandes rivières	- CONT
4010	Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>	Landes humides	ATL CONT
4030	Landes sèches européennes	Landes sèches	ATL CONT
5110	Formations stables xérophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion</i> p.p.)	Buxaies	- CONT
5130	Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	Fourrés à genévriers	- CONT
6110	* Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du <i>Alyssosedion albi</i>	*Pelouses pionnières à orpins	ATL CONT
6120	* Pelouses calcaires de sables xériques	*Pelouses pionnières des sables calcarifères	ATL CONT
6130	Pelouses calaminaires du <i>Violetalia calaminariae</i>	Pelouses calaminaires	- CONT
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)	*Pelouses calcicoles	ATL CONT
6230	* Formations herbues à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats silicieux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	*Nardaies	ATL CONT
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	Prairies de fauche humides oligotrophes	ATL CONT
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin	Mégaphorbiaies rivulaires	ATL CONT
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude	Prairies de fauche de l' <i>Arrhenatherion</i>	ATL CONT
6520	Prairies de fauche de montagne	Prairies de fauche montagnardes	- CONT

Code	Dénomination officielle	Dénomination simplifiée	RBG
7110	* Tourbières hautes actives	*Tourbières hautes actives	- CONT
7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	Tourbières hautes dégradées	- CONT
7140	Tourbières de transition et tremblantes	Tourbières de transition	- CONT
7150	Dépansions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion	Végétation des tourbes dénudées	ATL CONT
7220	* Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)	*Sources pétrifiantes	ATL CONT
7230	Tourbières basses alcalines	Tourbières basses alcalines	- CONT
8150	Éboulis médio-européens siliceux des régions hautes	Végétation des éboulis siliceux	- CONT
8160	* Éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard	*Végétation des éboulis calcaires	- CONT
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Végétation des rochers calcaires	ATL CONT
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Végétation des rochers siliceux	ATL CONT
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	Grottes et cavités souterraines	ATL CONT
9110	Hêtraies du Luzulo-Fagetum	Hêtraies à luzule	- CONT
9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)	Hêtraies acidophiles atlantiques	ATL CONT
9130	Hêtraies du Asperulo-Fagetum	Hêtraies neutrophiles	ATL CONT
9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion	Hêtraies calcicoles	ATL CONT
9160	Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli	Chênaies-charmaies et chênaies-frênaies subatlantiques climaciques	ATL CONT
9180	* Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion	* Forêts de ravins et de pentes	ATL CONT
9190	Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur	Chênaies-boulaies à molinie	ATL CONT
91D0	* Tourbières boisées	*Tourbières boisées	ATL CONT
91E0	* Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	*Forêts alluviales	ATL CONT
91F0	Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)	Forêts fluviales résiduelles	- CONT

ATL : Atlantique CONT : Continentale

Codes couleurs

	Parcours pastoraux et milieux associés
	Eaux stagnantes
	Eaux courantes
	Milieux agricoles et mégaphorbiaies
	Milieux tourbeux
	Milieux rocheux
	Grottes et cavités souterraines
	Habitats forestiers

Tableau 1 - Liste et répartition biogéographique des habitats d'intérêt communautaire présents sur le territoire wallon.

Le chapitre 3 présentera au point 3.1 certains principes généraux d'évaluation de l'état de conservation communs à tous les habitats (vs. espèces). Le point 3.2 listera les principales sources de données utilisées, tandis que les points suivants traiteront séparément des différents groupes d'habitats : parcours pastoraux, grottes et cavités souterraines, milieux agricoles et mégaphorbiaies, milieux forestiers et milieux aquatiques. Pour chacun de ces groupes, les méthodes utilisées pour l'évaluation de l'EC seront présentées, ainsi qu'une appréciation générale des résultats de l'évaluation pour le rapportage 2013. Les résultats détaillés seront ensuite présentés habitat par habitat avec un texte explicatif.

3.1. Principes d'évaluation des habitats

Comme mentionné au point 2.5, l'état de conservation d'un habitat d'intérêt communautaire est le résultat de l'évaluation de 4 paramètres : l'aire de répartition, la surface, les structures et fonctions et les perspectives futures.

Le tableau 2 présente les critères d'évaluation de l'état de conservation, tels que définis dans les guidelines.

3.1.1. Surface, aire de répartition, perspectives futures

La surface et l'aire de répartition (définie au point 2.5.1) sont essentiellement cotées par comparaison aux valeurs favorables de référence (cf. point 2.6) et par l'examen des tendances (cf. point 2.8). Quand les valeurs de référence sont inconnues (ne peuvent être fixées précisément), il s'agit d'estimer si les valeurs actuelles de l'aire de répartition et de la surface sont inférieures (et à quel point) à celles qui garantiraient un état favorable du paramètre.

Les perspectives futures correspondent globalement à l'état de conservation futur le plus probable (cf. point 2.5.2). Elles sont calculées sur base de l'état actuel et des tendances futures, en intégrant les menaces pesant sur l'habitat.

3.1.2. Structures et fonctions (y compris espèces typiques)

Définition du paramètre

Avec la surface, les « structures et fonctions » constituent l'un des deux paramètres propres aux habitats. Celui-ci se traduit comme suit dans les guidelines.

Les **structures** sont les composantes « matérielles » de l'habitat. Elles peuvent être constituées d'espèces (vivantes ou mortes), par exemples les arbres et arbustes en forêt, les éricacées dans les landes mais aussi d'éléments abiotiques, comme des bancs de gravier ou des zones de sol nu.

Les **fonctions** sont les processus écologiques qui se produisent à différentes échelles spatio-temporelles : par exemple la régénération des arbres et le cycle des nutriments en forêt, les successions écologiques... Les fonctions sont souvent liées aux services écosystémiques.